

La disparition d'adolescentes et femmes au Pakistan: enlevées, converties de force, mariées de force.

Sources

<https://www.copticsolidarity.org/2020/09/28/the-disappearing-women-and-girls-in-pakistan-abducted-forcibly-converted-forcibly-married/>

<https://www.davidalton.net/2020/09/06/invitation-to-a-webinar-on-the-disappearing-women-and-girls-abducted-forcibly-converted-forcibly-married-and-abused/>

Selon le *Mouvement pour la Solidarité et la Paix* (MSP, une organisation de défense des droits humains au Pakistan) environ 1 000 femmes et filles chrétiennes et hindoues, généralement âgées de 12 à 25 ans, sont enlevées chaque année, forcées de se convertir et de se marier avec des musulmans. Malgré l'horreur de telles statistiques, le nombre de victimes pourrait être encore plus élevé, car de nombreux cas ne sont toujours pas signalés, souvent en raison des faibles moyens financiers des familles.

Adolescentes, et femmes qui disparaissent.

Parmi les victimes, il y a Huma Younus enlevée par un dénommé [Abdul Jabbar](#) de Dera Ghazi Khan (province du Pendjab) au domicile de ses parents à Karachi le 10 octobre 2019 (mais son cas n'a été mis en lumière que récemment). Née le 22 mai 2005, **Huma était âgée de 14 ans** au moment de l'enlèvement.

Sa famille tente tout pour récupérer sa fille. Les parents ont rejeté comme faux les papiers de conversion présentés par les ravisseurs. En conséquence, ils ont interjeté appel auprès de la Cour de justice de la province du Sind. Son père, Younus Masih, travaille comme électricien. Sa mère, Nagina, déplore que la police ait refusé d'accepter au départ leur plainte, qui n'a été prise en compte que le 12 octobre après plusieurs refus. Après quelques jours, la famille a reçu le certificat de conversion, et le certificat de mariage de Huma à Abdul Jabar. Pour la mère de Huma, les papiers sont des faux, car la date de sa prétendue conversion est la même que celle du jour de son enlèvement. «*Ce n'est pas possible*», insiste-t-elle.

L'endroit où Huma a été amené, Dera Gazi Khan, est à environ 600 km de Karachi. "*C'est trop loin*", explique-t-elle. "*Il faut plusieurs heures pour y parvenir. Pour nous, les papiers sont faux. Nous voulons que le tribunal intervienne.*" Les parents de Huma disent que leur fille était censée comparaître devant le tribunal pour l'audience prévue le 11 novembre, mais elle ne s'est pas présentée. Ils s'inquiètent: «*Nous ne savons même pas si elle est toujours en vie*».

Le prêtre Saleh Diego, vicaire général de l'archidiocèse de Karachi et directeur de la *Commission Nationale pour la Justice et la Paix* (NCJP), a dénoncé cet enlèvement, réitérant son plein soutien à la famille de la victime, contrainte à une telle procédure judiciaire. Le prêtre souhaite que le gouvernement et les tribunaux «*préviennent de tels actes*» et «*veillent à ce que les responsables soient traduits en justice le plus rapidement possible*». Hier, des membres du NCJP, ainsi que des membres d'autres organisations de la société civile et des communautés chrétiennes du Pakistan, ont organisé une manifestation pacifique devant le

Karachi Press Club. Ils appellent d'urgence le gouvernement à intervenir au sujet de Huma. Le coordinateur du NCJP, Kashif Anthony, a condamné de telles pratiques ainsi que «*tous les autres cas de conversion forcée et de mariage de mineurs issus de minorités religieuses*».

Pour Tabasum, un avocat chrétien: "*l'affaire offense les sentiments religieux de la communauté chrétienne. Ces actes sacrilèges vont à l'encontre du concept d'harmonie interconfessionnelle. Ils menacent le tissu multiculturel, et le sentiment de fraternité de la société. Les minorités se sentent profondément blessées.*" Sardar Ramesh Singh, chef du *Conseil Sikh Pakistanais*, a condamné fermement un tel acte contraire à la Constitution du Pakistan. L'enlèvement à des fins de conversion forcée et de mariage est un problème majeur au Pakistan. La plupart des victimes sont des adolescentes, et des jeunes femmes chrétiennes et hindoues, contraintes de se marier contre leur gré à des hommes musulmans beaucoup plus âgés. Selon le *Center for Social Justice*, au moins 159 cas ont été signalés entre 2013 et 2019. Quelque 16 jeunes filles et jeunes femmes se sont adressées à la *Haute Cour du Sind* pour demander une action contre leurs mariages forcés.

Comme le rapporte [*Aid to the Church in Need*](#) ([*Aide à l'Eglise en détresse*](#)), dans cette affaire: "*les juges ont statué que, conformément à la charia, même si Huma était mineure, le mariage entre elle et son ravisseur reste valide, car elle avait déjà eue son premier cycle menstruel.*" Malgré toutes les tentatives pour la récupérer, elle est toujours chez son kidnappeur, et est maintenant enceinte. L'affaire doit être portée devant la Cour suprême du Pakistan.

Une autre victime est **Myra Shehbaz, une jeune chrétienne de 14 ans** qui, à la fin du mois d'avril 2020, a été enlevée et forcée de se marier à Faisalabad, au Pendjab. Ses parents ont essayé de la récupérer, mais sans succès. La *Haute Cour de Lahore* a récemment rejeté le verdict du tribunal des audiences de Faisalabad. Il avait ordonné que Myra soit réhabilitée dans un refuge pour femmes, et avait ordonné que la jeune fille de 14 ans soit rendue à son ravisseur. D'après ce que nous savons, Myra a depuis échappé à son ravisseur. Cependant, cela ne signifie pas qu'elle aura une vie normale. Elle devra encore se heurter à bien des défis.

Bien qu'un certificat de la *National Database and Registration Authority* (NADRA) ait été produit confirmant son âge, un certificat de mariage le contredit, indiquant l'âge de 18 ans. L'affaire n'a pas encore été portée devant les tribunaux. Cependant, cela ne signifie pas que justice sera rendue et que la jeune fille retrouvera sa famille. En effet, les rapports suggèrent diverses approches pour de tels cas concernant les enlèvements, les conversions forcées et les mariages forcés.

Une autre victime est **Pumy Muskan**, une autre adolescente convertie de force et mariée de force. Dans cette affaire, après une longue bataille juridique, la *Haute Cour de Lahore* a décidé que la conversion de Pumy n'était pas valide, et a ordonné de qu'elle regagne le domicile de ses parents. Le tribunal a déclaré que:

*"Pumy Muskan avait à peine 14 ans, donc incapable de responsabilité juridique (sui juris), sans capacité juridique de changer de religion. Cependant, la question de la foi étant une question de for intérieur, et de conviction, aucun tribunal ne peut déclarer sa conversion nulle ou non avenue. Le tribunal ne peut refuser de reconnaître cette nullité que pour certaines fins juridiques. En tant que tuteur légal de Pumy Muskan, le requérant a droit à sa garde. Il n'y a aucune raison de le priver de ce droit. Cependant, malgré ce succès, **Pumy n'a pas pu revenir à une vie normale, car sa conversion à l'islam est considérée par la majorité des pakistanais***

comme valide. Il en résulte que, de retour au domicile de ses parents, le fait d'être maintenant redevenue chrétienne la rend apostate, donc sous le coup des lois de la charia, et sous le coup des menaces concernant le sort des apostats en terre d'islam. Pour sa sécurité, Pomy a dû fuir le Pakistan.

Beaucoup de ces cas de femmes et adolescentes enlevées, converties de force, «mariées» de force, et maltraitées par leurs ravisseurs, continuent d'être tus par la police et la justice. Cela entraîne de nouveaux crimes. Chaque adolescente mérite une enfance normale. Chaque adolescente mérite d'avoir la possibilité de s'épanouir. Le Pakistan doit intensifier son action pour traiter de tels cas, avec des enquêtes sérieuses. Il doit entamer les poursuites appropriées contre les auteurs, et il doit tout faire pour le retour des adolescentes chez leurs parents. De plus, un changement de société est également nécessaire pour que l'enlèvement d'une adolescente, sa conversion forcée, et son mariage forcé, soient considérés comme odieux. Il reste encore un long chemin à parcourir.

Parmi les autres cas connus de ces dernières années, citons une jeune chrétienne, **Mehwish**, qui a été enlevée alors qu'elle n'avait que 14 ans. Il a été signalé que la police non seulement n'avait pas pris les mesures appropriées pour enquêter sur ce cas, mais encore n'avait rien tenté pour la secourir. Il en va de même pour une **jeune chrétienne de 13 ans, Sana John**. Deux adolescentes, **Farzana et Sehrish, âgées respectivement de 14 et 16 ans, ont été enlevées et victimes de viols collectifs perpétrés par trois hommes musulmans.** Bien que l'un des auteurs ait été appréhendé, la famille a été contrainte de régler l'affaire en dehors du tribunal. De même, le cas de **Maria Sarfraz, une jeune fille de 11 ans enlevée et violée en groupe pendant trois jours,** a dû être réglée à l'amiable.

Compte tenu des données accablantes de MSP, il y a beaucoup plus d'histoires de ce type, qui n'ont pas encore été révélées. En raison de cette situation, qui ne retient pas l'attention des gouvernements, et des médias occidentaux, l'APPG (All-Party Parliamentary Group, regroupant plusieurs partis du parlement britanniques), en coopération avec d'autres APPG et des experts, produira un rapport sur la disparition des femmes et des filles pakistanaïses appartenant aux minorités. Nous voulons ajouter des noms et des visages aux statistiques, faire la lumière sur leurs histoires, et montrer comment la loi, le système juridique, et la société les ont abandonnées, ne laissant aucune autre option que celle d'accepter le sort qui leur a été imposé par leurs ravisseurs.

Au Pakistan, une adolescente de quatorze ans et sa famille ont été forcées de se cacher après avoir échappé au ravisseur qui l'avait épousée de force. Elle s'est échappée et a fait une déclaration au tribunal disant qu'elle avait été maltraitée et soumise à un chantage. Son avocat a déposé une requête pour l'annulation des certificats de conversion, et de mariage. L'appel est en cours (9 septembre 2020) devant la Haute Cour de Lahore, Rawalpindi Bench.

De son côté l'*Alliance Defending Freedom (ADF)* s'est penchée sur ces horribles persécutions. Tehmina Arora, avocat de la défense (Asie) pour *ADF International*, a déclaré:

Personne ne devrait être persécuté à cause de sa foi. Bien que la détérioration de la situation des chrétiens, et des autres minorités religieuses au Pakistan, ait été bien confirmée, peu de mesures ont été prises par les autorités locales pour protéger leurs droits. Au Pakistan, de jeunes filles chrétiennes sont enlevées et converties par mariage forcé simplement en raison de leur foi. Le cas de Myra est un exemple révoltant de ces pratiques.

La décision précédente de la Haute Cour de Lahore, qui avait ordonné à Myra de retourner auprès de ses ravisseurs, met en danger toutes les filles chrétiennes du pays. Le gouvernement pakistanais et les tribunaux doivent protéger les droits des filles mineures qui sont contraintes de se marier.

Nous espérons que la communauté internationale ouvrira les yeux sur ce qui se passe au Pakistan et aidera à protéger les chrétiens et les autres minorités qui appartiennent aux groupes les plus vulnérables du pays.

Sumera Shafique, une avocate de Maira dénonce: *«Le cas de Maira n'est pas exceptionnel pour les minorités religieuses du Pakistan. Chaque mois, de nouveaux enlèvements similaires sont signalés, avec des filles chrétiennes converties et mariées de force. Lorsqu'elles échappent à leurs ravisseurs, les autorités sont souvent lentes à réagir, ou même réticentes à accorder une protection à ces mineures».*

Le Pakistan est reconnu comme l'un des endroits les plus dangereux pour les chrétiens. Selon le rapport annuel 2020 de la *US Commission on International Religious Freedom*, près de 80 personnes sont actuellement emprisonnées pour blasphème, dont au moins la moitié risquent la réclusion à perpétuité, ou même la mort. Les minorités sont exposées aux violences populaires, leurs auteurs bénéficiant de l'impunité des autorités.

Selon les organisations locales de défense des droits humains, environ 1 000 femmes, filles, adolescentes, sont converties à l'islam chaque année avec mariage forcé. Cet objectif est généralement atteint par le kidnapping, la violence sexuelle et le chantage. Les autorités locales sont souvent complices de tels cas. Malheureusement, les tribunaux omettent souvent de faire respecter la loi sur la restriction du mariage des enfants, qui fixe l'âge légal du mariage pour les filles à 16 ans.

Paul Coleman, directeur exécutif d'*ADF International*, lance cet appel: *«La communauté internationale doit prendre des mesures pour empêcher de telles violations extrêmes des droits fondamentaux au Pakistan. Le cas de Myra est un exemple beaucoup trop fréquent de ce à quoi les minorités religieuses sont confrontées dans le pays. Il ne doit plus passer inaperçu. Tout le monde a le droit de choisir librement et de vivre sa foi sans crainte d'enlèvement, de violence, de viol ».*